

ELECTIONS DEPARTEMENTALES20 & 27 JUIN 2021

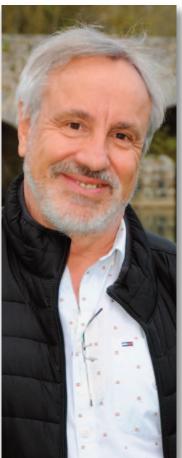
Rassemblement des démocrates, progressistes, indépendants et centristes

MAJORITE PRESIDENTIELLE

Canton de Changé









Xavier LAVIRON (titulaire)

Conseiller municipal délégué de Sargé-lès-Le Mans, responsable Qualité Hygiène Environnement.

Céline BAUDOUIN (titulaire)

Conseillère municipale de Sargé-lès-Le Mans, sophrologue

Bruno BONNIN (remplaçant)

Professeur d'économie-gestion.

Béatrice NEUVILLE (remplaçante)

Fonctionnaire retraitée du conseil régional.

Sargé-lès-Le Mans Sargé-lès-Le Mans

Yvré-l'Évêque

Changé

www.sarthensemble.fr

Les grandes lignes de notre programme

Yvré-l'Evêque

Parigné-l'Evêque

Brette-les-Pins

Saint-Mars-d'Outillé

Challes

Mettre en œuvre un véritable plan de santé départemental pour ne plus avoir de déserts médicaux en Sarthe au cours du prochain mandat

La Sarthe est partout ou presque en situation de désert médical.

La carte de l'agence régionale de Santé atteste que le département de la Sarthe est considéré comme prioritaire par rapport à tous les départements des Pays de la Loire.

Pour y remédier, le conseil départemental devra recruter des médecins salariés, en grande partie généralistes, qui pourront être accompagnés d'autres professionnels de santé dans des centres de soins et assurer des tournées dans les communes pour les personnes ne pouvant se déplacer. Le recours à l'e-santé doit se développer beaucoup plus rapidement en subventionnant les villes, les pharmacies et les infirmières qui souhaitent s'équiper d'appareils de téléconsultations à distance.

Il en va de même des collèges qui doivent pouvoir tous posséder ce type de télécabines médicales.

Ces appareils, en liaison directe avec un médecin, permettent de prendre la tension, la température, de mesurer les battements du cœur, le taux d'oxygène dans le sang ou encore d'analyser les problèmes de peau et le patient est en lien direct avec un médecin au moyen d'un écran visuel. Le plan actuel de développement de la télémédecine du conseil départemental, en lien avec le conseil régional, le pôle métropolitain et l'agence régionale de santé, ne porte que sur 800 000 € et 27 établissements médico-sociaux sarthois. Il faut aller au-delà.

Impulser une relance sociale dans le département de la Sarthe

La solidarité se joue d'abord à l'échelle départementale. Chefs de file des solidarités, les départements sont essentiellement et de plus en plus orientés vers l'action sociale et médico-sociale.

Elle représente plus de la moitié de leur budget, soit près de 36 milliards d'euros (budget de l'État : 300 milliards).

Chaque département dépense ainsi en moyenne 556 euros par habitant. Les mesures de solidarité comprennent le revenu de solidarité active (30% du budget), l'aide aux personnes âgées (23%), l'aide aux personnes handicapées (23%) et la protection de l'enfance (22%). La Coyid a révélé l'urgence de repenser et revitaliser notre politique sociale.

De nouveaux publics sont touchés et les bénéficiaires traditionnels ne sont pas toujours correctement accompagnés.

L'approche qui consiste à se contenter de verser des aides doit être repensée : la relance est l'occasion d'investir mieux et d'orienter les bénéficiaires vers de nouvelles solutions adaptées à leurs besoins.

Les dépenses supplémentaires seront amorties par les gains permis par l'amélioration du niveau scolaire, la prévention en matière de santé, d'insertion dans la vie active (pour les béficiaires du RSA) ou de prise en charge précoce et adaptée de nos aînés.

Nous signerons alors un Pacte avec l'État pour bénéficier de financements supplémentaires de la Relance. En retour, le département investira massivement.

Développer les pistes cyclables en Sarthe et créer desgarages à vélo sécurisés munis de panneaux photovoltaïques aux lieux de changement de moyens de transport

La Sarthe est le département qui possède le moins de pistes cyclables dans les Pays de la Loire.

Il faut donc développer les pistes dites « douces », que ce soit en parallèle des routes, en créant des chemins mais aussi le long des chemins de halage en bord de rivière par une accession à la propriété des terrains nécessaires à l'instar de ce qui a été fait en Mayenne. Ce projet s'articulera tout naturellement avec la responsabilité actuelle du département d'entretenir les cours d'eau.

Il faut aussi que ces pistes cyclables puissent offrir des garages à vélo sécurisés aux principaux points de transfert modal ou changement de moyens de transport (gare, arrêt de bus, parking de covoiturage...). Ces garages à vélos seront munis de panneaux photovoltaïques afin de pouvoir produire de l'électricité dont la vente permettra d'alimenter un fonds de développement des pistes cyclables en Sarthe.

Si la bataille fait rage pour avoir la fibre dans les bourgs, le canton de Changé aidera à "fibrer" les maisons, les hameaux qui sont loins du bourg !



Chères électrices, chers électeurs, en tant que chef de file des élections départementales pour la majorité présidentielle, je souhaitais vous dire combien nous avons pris soin de vous proposer des candidats nouveaux compétents et implantés dans leurs territoires. Faites confiance à Céline Baudouin et Xavier Laviron pour rejoindre la nouvelle majorité départementale pour un nouveau souffle en Sarthe. Soyons ensemble, bien sincèrement.

Nicolas Cloüet (Chasseguet)



Sarth'Ensemble



sarth_ensemble



@Sarth_Ensemble